



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté DDETSPP-PIPPV-CMD-22-09/10 modifiant l'Arrêté N° DDETSPP-PIPPV-CMD-22-06/05 du 4 juillet 2022 portant composition du Conseil médical départemental d'Eure-et-Loir – Formation Plénière des agents de la fonction publique hospitalière

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le décret 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux aux conditions d'aptitude physique pour l'administration emplois publics et au régime des congés de maladie des fonctionnaires.

Vu le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relatives aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu la proclamation des résultats de la réunion du bureau de recensement des votes suite au scrutin du 6 décembre 2018 relatif à l'élection des membres des commissions administratives paritaires départementales compétentes à l'égard du personnel des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu le procès verbal en date du 17 avril 2019 du tirage au sort effectué parmi les membres proposés par les conseils de surveillance des Centres Hospitaliers et Maisons de Retraite Publique en vue de la désignation de deux représentants de l'administration et de deux suppléants ;

Vu les propositions des organisations syndicales ;

Vu le Décret N° 2022-351 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté DDCSPP-PIPPV-22-06/05 du 4 juillet 2022, portant composition du Conseil médical départemental d'Eure-et-Loir -Formation Plénière des agents de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-DD28-PPSMS-MA-0032 du 26 juillet 2022, portant désignation des médecins généralistes et spécialistes agréés dans le département d'Eure-et-et-Loir pour la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2025 ;

Vu l'arrêté N°DDETSPP PIPPV-CMD-22-09/09 du 15 septembre 2022, portant désignation des médecins membres du conseil médical départemental des agents de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 mars 2021, nommant M. Vincent LEPREVOST, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir au 1^{er} avril 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 8G-2022 du 29 Août 2022 portant délégation de signature au profit de M. Vincent LEPREVOST, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRETE

Article 1 : Le conseil médical départemental en formation plénière des agents de la fonction publique hospitalière est composée comme suit:

1) Président: Madame le Dr COMBECAVE-VIAUD Geneviève

2) Au titre des représentants des Conseils de Surveillance - Représentants des conseils d'Administration hospitalier

Procès verbal de la Commission de tirage au sort du 17 avril 2019

les représentants de l'administration sont :

Membres titulaires

- Mme CHARPIN Marie-Claire.
Centre hospitalier de DREUX

- M./Mme (Siège à pourvoir)

Membres suppléants

- M. KUNTZ Yvan
Centre hospitalier de CHARTRES

- M.Mme (Siège à pourvoir)

3) Au titre des Représentants du personnels :

Commission n°	Syndicat	Titulaires	Suppléants
N° 1 (Catégorie A)	FO	M. DENFERT THIERRY Ingénieur en chef CN au CH de CHARTRES	M. LEBLANC WILFRID Ingénieur en chef CE au CH .de DREUX
N° 2 (Catégorie A)	FO	M. MARCHAND Pascal ISGS au 2ème grade au CH. de CHARTRES	Mme VICENTE MATEOS Marie Clotilde - ISGS grade 2 au CH de DREUX
	CGT	Mme RISTERUCCI Françoise IADE CH .de DREUX	Mme ROCHERIEUX Lisbeth ISGS 1er grade au CH de BONNEVAL
N°3 (Catégorie A)	FO	Mme BAILLY Stéphanie Attachée d'Administration Hospitalière CH .de DREUX	Mme ACHAKOUR Bouchra ISGS 1er grade CH .de CHATEAUDUN
			Mme GUIZIEN Myriam ISGS 2ème grade MR de COURTALAIN
			Mme MINCHENEAU Sandrine Attachée d'Administration Hospitalière CH .de DREUX
			Mme BOBIN Nathalie Attaché d'Administration Hospitalière EHPAD de BROU

Commission n°	Syndicat	Titulaires	Suppléants
N°4 (Catégorie B)	FO	Mme BEAUREPAIRE Laurence Technicienne Supérieure Hospitalière au CH de DREUX	M. Eric LANGE Technicien Supérieur Hospitalier CH .de CHATEAUDUN
	CGT	M. MARTINEZ Charles Technicien Hospitalier EHPAD de FONTAINE LA GUYON	M. BRETON Marcel Technicien supérieur hospitalier CH .de CHARTRES M.Bruno SEGOUNIN Technicien supérieur hospitalier CH .de CHARTRES
N° 5 (Catégorie B)	FO	Mme DELORME Danielle Préparateur en Pharmacie hospitalière C.S au CH de CHARTRES	Mme CLAIRON Christelle Diététicienne C.S au CH de DREUX Mme TEXEIRA Fabienne Moniteur Educateur au CHS de BONNEVAL
	CGT	Mme CUCU Catherine Technicienne de laboratoire CS CH .de CHARTRES	Mme FERRAND Nathalie Infirmière CS CH .de CHATEAUDUN Mme JOUSSET Géraldine Technicienne de laboratoire CH . de CHARTRES

Commission n°	Syndicat	Titulaires	Suppléants
N°6 (Catégorie B)	FO	Mme MOULARD Elizabeth Adjoint des Cadres Hospitaliers à l'EHPAD de GALLARDON	Mme AUBRY Nathalie Adjoint des Cadres Hospitaliers C.N au CH de DREUX Mme RUHLMANN Magalie Assistant Médico-Administratif CS au CH de CHARTRES
	CGT	M. PARIS Philippe Adjoint des Cadres Hospitaliers CE CDE de CHAMPHOL	Mme COLARD Françoise Adjoint des Cadres Hospitaliers CN au CH .de CHARTRES
N°7 (Catégorie C)	FO	M. Arnault PIONNIER Ouvrier Principal 2 ème classe au CH .de CHARTRES	M. ROUSSEAU Frédéric Ouvrier Principal 2 ème classe au CH de CHARTRES M. DUARTE Jean-Louis Ouvrier Principal 2ème classe au CH de DREUX
	CGT	M.Pierre-Jean BAUDRU Ouvrier Principal 2ème classe CH .de CHARTRES	M. BUQUET Thierry Ouvrier Principal 2 ème classe CH .de DREUX

Commission n°	Syndicat	Titulaires	Suppléants
N°10 (Catégorie A)	FO	Mme DUBOC MOREL Micheline Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX	Mme LEFEBURE Evelyne Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX Mme FARINA Audrey Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX
	CFDT	Mme NOIRAUD Sophie Sage-femme de 1er grade au CH de CHARTRES	Mme GAUTHIER Sandrine Sage-femme de 2ème grade au CH de CHARTRES

Le mandat des représentants du personnel et des représentants de l'administration prend fin, à l'issue de la durée du mandat de la commission administrative paritaire visé par l'article 6 de l'arrêté interministériel du 4 août 2004.

En cas de perte de la qualité pour siéger, de décès ou de démission d'un titulaire, son suppléant devient automatiquement titulaire. En cas de besoin, le mandat des membres du conseil médical départemental – formation plénière des agents de la fonction publique hospitalière peut être prolongé jusqu'à l'installation des nouveaux titulaires.

4) Au titre des Médecins membres siégeant au Conseil médical départemental
– formation plénière pour la période du 01/10/2022 au 30/09/2025 :

Membres titulaires

Dr Geneviève COMBECAVE VIAUD
Dr Jean-Paul DEHEUVELS
Dr CRESCENT NÀSCIMENTO Corantin-Damase

Membres suppléants

Dr BELHHIT-MAAHLEM Djamila
Dr PAPPALARDO Eric
Dr SAVATIER Rim

5) Au titre des Représentants du personnel de Direction

Membres titulaires: - Sièges à pourvoir

Membres suppléants : - Sièges à pourvoir

Article 3 Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur Départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des représentants et aux médecins concernés et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Fait à Chartres, le **22 SEP. 2022**
Pour Le Préfet d'Eure-et-Loir
et par délégation
Le Directeur Départemental
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations


Vincent LEPREVOST